

**AUDIENCES AUPRES DU DSF ET DU TPG****LE 16 OCTOBRE 2009**

A la suite de l'assemblée générale de création du syndicat FO DGFIP du 25 septembre 2009, une délégation de la section a rencontré le Directeur des Services Fiscaux ainsi que le Trésorier Payeur Général le 16 octobre 2009. Cette délégation était composée de Christine Rodriguez, Jean Michel Sempéré, Pierrick Auvé, Dany Bethuel et Patrick Le Dinahet. Ces audiences avaient pour objet de présenter le nouveau syndicat, la résolution adoptée lors de l'assemblée générale de fusion et d'évoquer les sujets d'actualité.

**1/ Audience auprès du DSF**

Lors de cette entrevue, M Chevallier (D.S.F) était accompagné de Mme Stéphanie Boccou (secrétariat général). Après les présentations d'usage, les sujets suivants ont été abordés :

- Dans le cadre du dialogue social : nous avons obtenu d'être destinataire de tous les documents préparatoires aux commissions administratives paritaires locales et aux commissions techniques paritaires départementales. En l'absence d'élus dans ces commissions, nous avons défendu et continueront à défendre les agents dont ceux candidats aux listes d'aptitude de C en B et de B en A. Le directeur est d'accord pour nous rencontrer pour discuter de la défense des agents et des dossiers d'actualité.

- La mise en place des services des impôts des particuliers (S.I.P) : FO a d'abord fait part de notre opposition à la création des S.I.P qui s'inscrit dans une logique de suppression d'emplois et qui génère une dégradation accrue des conditions de travail des agents et de l'accueil du public.

- Les S.I.P seront créés aux dates suivantes : Redon (1er décembre 2009) ; Montfort (1er trimestre 2010) ; Vitré (1er juillet 2010) ; Rennes (décembre 2010) et St Malo (2ème trimestre 2011). Le PRS (pôle de recouvrement spécialisé) sera quant à lui créé le 1er septembre 2010.

La délégation FO a discuté du S.I.P de Redon et du problème de la capacité technique actuelle de l'autocom (incapacité technique d'avoir un nombre de lignes téléphoniques suffisant). Par ailleurs, le directeur nous a confirmé le financement à hauteur de 100 000 € de l'ascenseur extérieur au centre des finances publiques de Vitré.

Pour l'hôtel des finances de St MALO Sud, le choix entre l'extension ou la surélévation du bâtiment n'est pas encore fixé. En l'absence de toute décision, nous refusons de participer à tout groupe de travail. Le dossier qui est bloqué depuis 2 ans est maintenant entre les mains de la Direction Générale. A Fougères, les travaux de rénovation du Service des Impôts Entreprises (S.I.E) sont en cours de réalisation.

Nous avons fait part des difficultés posées par le déploiement du logiciel d'accueil G.A.I.A dans le cadre du guichet fiscal dans les trésoreries de proximité et les centres de finances publiques : lenteur pour servir l'imprimé et obtenir l'accusé de réception à remettre au contribuable ; absence de confidentialité dans les trésoreries ; formation G.A.I.A inadaptée et trop précoce. A nos interrogations, le directeur a proposé la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet. Les personnels d'accueil y seront associés.

La réforme C.D.I-C.D.I.F ( fusion des centres des impôts et des centres des impôts fonciers) a été mise en application à Rennes le 1er janvier 2009 et a eu pour conséquence l'alourdissement de la charge de travail des agents qui doivent être polyvalents et assument désormais le contentieux, l'accueil et l'évaluation cadastrale des locaux des particuliers. Le directeur a reconnu les difficultés rencontrées par les agents d'assiette.

Au terme de cet entretien cordial et constructif, nous n'hésiterons pas à intervenir auprès du directeur pour tous les sujets que nous jugerons importants. Nous avons obtenu le changement de notre matériel informatique dans notre local syndical à Rennes Magenta

## 2/ Audience auprès du Trésorier Payeur Général

Nous avons rencontré M. ROBERT, le Trésorier Payeur Général et M. PESTKA le fondé de pouvoir. Après les présentations d'usage, nous avons présenté la création du nouveau syndicat FO DGFIP 35 et nos revendications développées dans notre résolution générale. Nous avons discuté des sujets suivants :

- Le déménagement de la Trésorerie du Contrôle Automatisé (T.C.A) à la chambre des métiers : ce déménagement était en cours le jour même. Nous avons fait part de notre inquiétude concernant la nouvelle organisation du travail en mode réparti pour l'accueil téléphonique.

- La création des 4 S.I.P à Rennes Magenta à compter du 1er décembre 2010 : dans cette période transitoire, la trésorerie de Rennes Colombier doit s'adapter dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons soulevé les problèmes de la comptabilité, de la caisse, du téléphone et du courrier dans les futurs SIP, ainsi que la constitution des futures équipes rejoignant les S.I.P. Sur toutes ces questions, un audit commun impôt-trésor est mis en place sur les méthodes de travail à adopter. Il faut noter que les agents de la trésorerie auront un entretien individuel avec le chef de poste et le responsable des ressources humaines.

- Dans le cadre de la création du S.I.P de Redon le 1er décembre prochain, un appel à candidature sur site sera effectué à la suite du refus d'un agent d'intégrer cette nouvelle structure.

- Nous avons rappelé les difficultés de l'application GAIA pour l'accueil des contribuables et l'absence de confidentialité de l'accueil dans les trésoreries de Pipriac, Montauban et St Méen. Un groupe de travail a été mis en place début novembre pour résoudre ces problèmes.

- Nous avons relayé les inquiétudes des agents des services de dépenses dont l'activité va évoluer dès janvier 2010 avec la mise en oeuvre du logiciel CHORUS et la nouvelle répartition des comptables assignataires de l'Etat. La mise en place du centre de service partagé est en cours.

- Nous sommes inquiets sur l'avenir du centre des pensions de Rennes (3ème en importance en France) avec la création du service des retraites de l'Etat. Suivant le trésorier, le centre de Rennes, étant donné sa grandeur, pourrait être maintenu.

**La délégation FO a été bien reçue dans un climat cordial, et les deux directions ont été attentives à nos revendications, aussi n'hésitez pas à faire remonter toutes vos préoccupations ou problèmes que vous souhaitez aborder.**

## BULLETIN D'ADHESION



NOM : ..... PRÉNOM : ..... GRADE : .....

..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... % AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP) Fait à ..... le .....

(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu